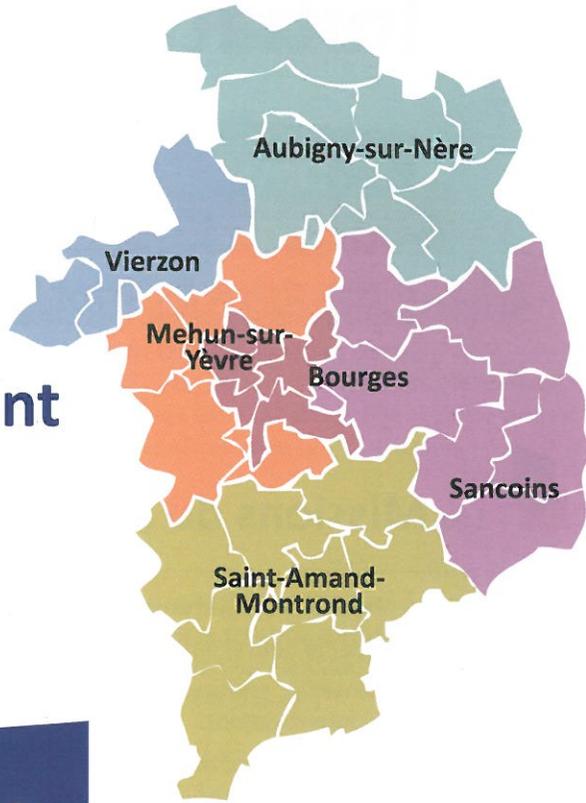


Un réseau
de proximité
pour le
développement
économique
du territoire



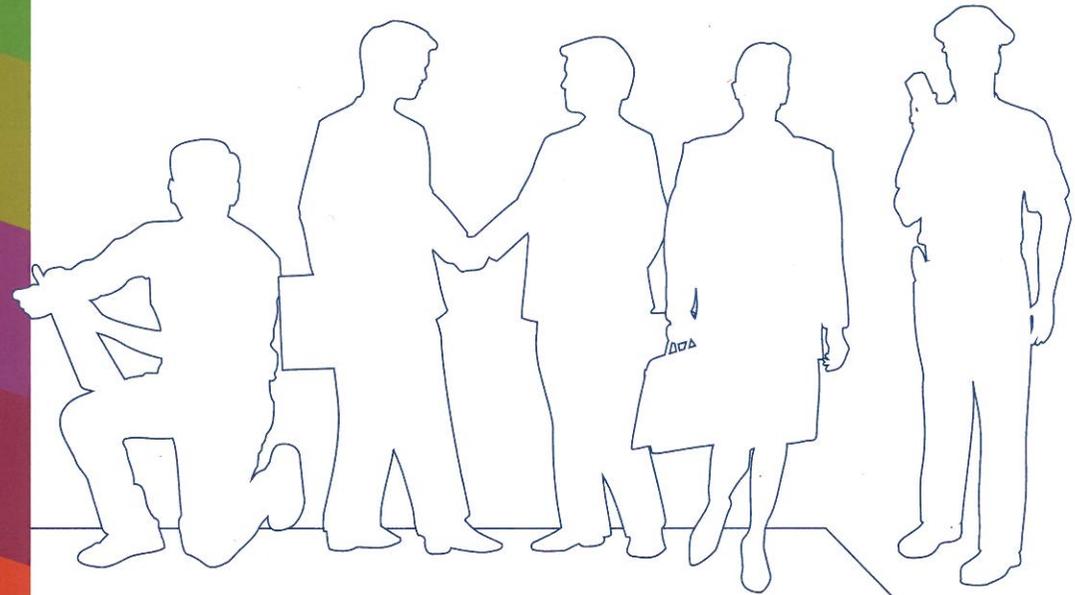
Initiative
cher

TechnoPôle-Lahitolle
Centre d'Affaires
6, rue Maurice Roy
18000 BOURGES
Tél. 02 46 08 11 36
contact@initiative-cher.fr



entreprendre
créer prêt d'honneur
expertiser **financer**
développer reprendre
accompagner **parrainer**

contactez-nous !



Initiative
cher

Initiative Cher ...

Créé en 1997, Initiative Cher est membre d'Initiative France : 1^{er} réseau associatif de financement et d'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprise.

1

Vous bénéficiez d'un Appui global

Initiative Cher accueille tous les porteurs de projets, quel que soit le secteur d'activité.



- l'accueil
- le diagnostic
- l'instruction du dossier
- l'expertise du projet
- l'orientation vers les partenaires
- la recherche de financement complémentaire
- le suivi / parrainage du créateur



2

Vous bénéficiez d'un Prêt d'honneur gratuit

L'appui financier prend la forme d'un prêt d'honneur sans intérêt ni garantie personnelle, d'un montant qui peut aller jusqu'à 30 000 €, ce prêt contribue à renforcer les fonds propres de l'entreprise et sert d'effet de levier pour l'obtention d'un prêt bancaire.

“ un prêt d'honneur sans intérêt ni garantie personnelle. ”

De plus, l'expertise du projet par un comité de professionnels de la création est appréciée par les banquiers.

... vous accompagne

Initiative Cher s'engage aux côtés des entrepreneurs motivés pour créer, reprendre ou développer leur entreprise, en les accompagnant au quotidien dans toutes les étapes de leurs projets, afin de les aider à transformer leur envie d'entreprendre en succès et en emplois.

3

Vous bénéficiez d'un Accompagnement pour pérenniser l'entreprise

Les entrepreneurs bénéficient d'un suivi ou d'un parrainage pendant les 1^{ères} années de développement. Ils pourront ainsi profiter de l'expérience, du savoir-faire, du professionnalisme de notre réseau de partenaires, permanents et bénévoles.



“ 87 % des entreprises que nous aidons sont toujours en activité 3 ans après leur création. ”

4

Et vous intégrez le Réseau d'entrepreneurs

Initiative
cher

Vous ne restez pas seul : vous échangez avec d'autres entrepreneurs sur vos affaires, les difficultés ou les bonnes idées. Vous nouez des contacts avec des chefs d'entreprise expérimentés et avec leurs réseaux, vous bénéficiez de formations et d'ateliers...

